



Parcs d'exposition et Palais des Congrès

Le Marché actuel : (Source : Rapport d'information Jean Paul CHARIE, Député du Loiret)

La France est le 1er pays européens pour les congrès avec une part de marché de 36% et 2ème pays mondial.

Ce sont en tout :

- 2 millions de m² disponibles dans des sites dédiés à l'accueil de foires, salons et congrès,
- 14 millions de visiteurs,
- 7.8 milliards d'euros de retombées économiques,
- 300 000 emplois.

A l'heure actuelle la France est de plus en plus concurrencée sur le plan touristique, ainsi le secteur mise sur la complémentarité des métiers qui le composent pour s'assurer une meilleure capacité d'intervention auprès de son environnement institutionnel, administratif et économique.

La place des Sem :

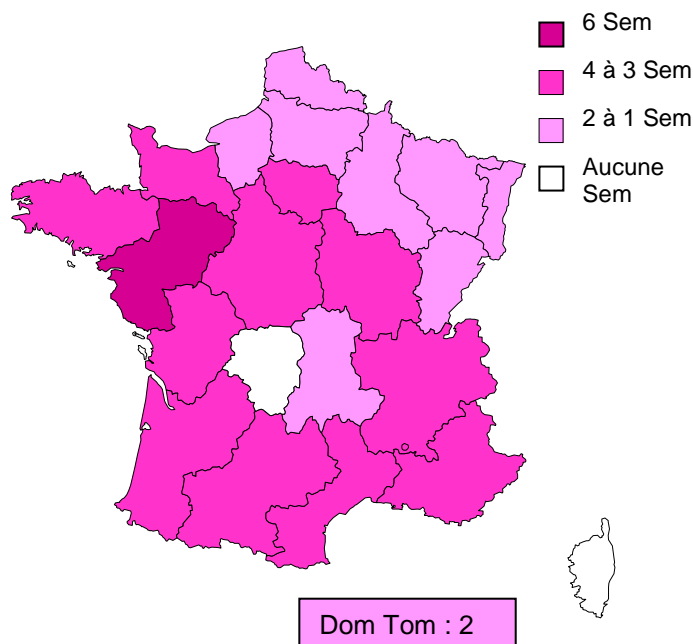
On recense aujourd'hui **56 Sem pratiquant une activité Palais des Congrès et/ou Parc d'exposition**, représentant près de 30%, soit la majorité des entreprises en France qui gèrent ce genre d'activité.

Ces Sem sont présentes sur la quasi-totalité du territoire français.

Elles représentent un **chiffre d'affaire global de 260 800K€**, avec une **capitalisation de 93 900K€**, soit un **capital moyen de 1 630 K€**.

Les contrats passés dans le cadre d'une procédure de délégation de service public, entre les collectivités locales et la Sem se font, majoritairement, sous forme d'affermage.

Répartition des Sem par région :

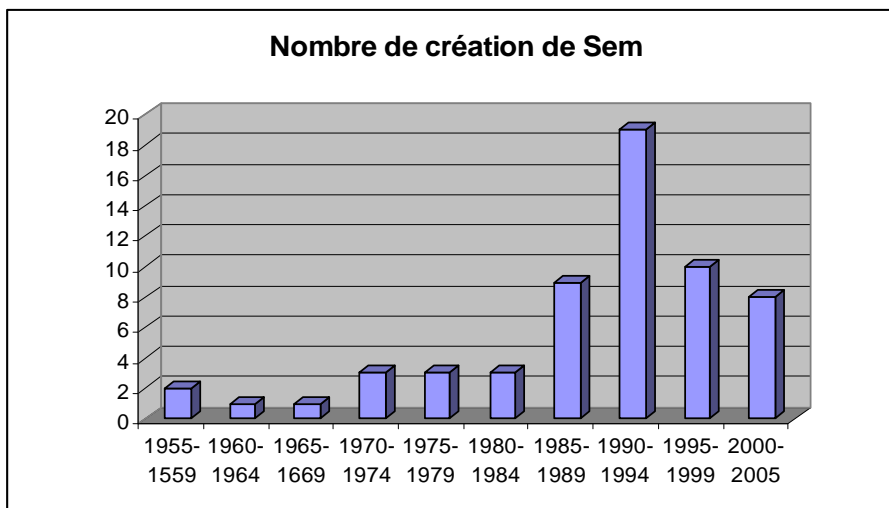


Les congrès, réunions, foires et salons et les sites qui les accueillent sont des outils essentiels d'aménagement du territoire et de développement économique. En effet ces évènements sont souvent des plates formes d'expression et de commercialisation, de promotion.

Les villes sont également bénéficiaires de la notoriété des congrès qu'elles accueillent.

En outre la filière est à l'origine d'importantes retombées économiques pour les régions et notamment pour les acteurs du tourisme (hôtels, restaurants).

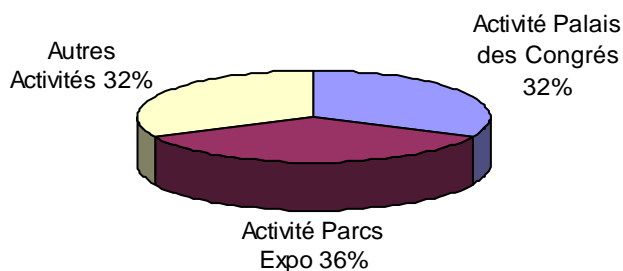
Près de 64% des Sem se sont créées entre 1985 et 1999.



Sur ces 59 Sem, 68% ont pour activité principale la gestion d'un palais des congrès ou d'un parc d'exposition.

La plupart de ces Sem (88%) sont des sociétés dites « multi-activité ». Outre l'accueil de manifestations économiques, elles ont également une activité spectacle. Certaines gèrent également des parcs à thème et parcs de loisirs, ou encore des complexe sportif.

Activité principale



Répartition des Sem selon le nombre de salariés :

On dénombre 2 553 salariés (Perm ETP) sur 54 Sem, représentant 5% des emplois des Sem de Services.
On observe un effectif permanent moyen de 50 salariés par Sem.

Effectif Salarié	Pourcentage de Sem
Moins de 10	30%
Entre 11 et 20	19%
Entre 21 et 50	31%
Entre 51 et 100	7%
Plus de 100	13%
Total	100%

Ce sont au total, 46 Sem qui sont adhérentes à Fédération des Sem.

Adhésion à la FNSEM

